Lycée Nature
CFA Nature



Formation professionnelle pour les jeunes

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

BTS Aménagements Paysagers

Diplôme National – Brevet de Technicien Supérieur Agricole – Niveau 5
RNCP 38349 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 13 février 2023

Devenez Ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, assistant concepteur, …



Apprentissage, l'efficacité vers l'emploi

Objectifs de la formation

- Maîtriser l'ensemble des techniques d'aménagements paysagers du projet à la réalisation (création et entretien)
- Assurer la gestion économique d'un chantier, maîtriser un budget
- Connaître le cadre réglementaire des aménagements paysagers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager
- S'inscrire dans l'orientation agroécologique de la profession

Points forts de la formation

- **Individualisation** des parcours de formation
- **4 ha d'espaces** verts sur l'établissement, entièrement dédiés aux **activités pratiques**
- Équipements pédagogiques **innovants** et une « halle paysage-environnement » de **800 m²** disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Établissement **reconnu** pour ses **compétences** en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Un bureau d'études équipé de matériel professionnel (PC, impression, logiciels (La Suite Nova, SketchUp, QGIS, …)
- Passage du **CACES catégorie A** (engins de moins de 6 tonnes dont mini-pelle) et passage du **Permis BE**, pris en charge par le CFA
- Stage professionnel **obligatoire à l'étranger**

Durée et déroulement de la formation

- Le BTSA Aménagements Paysagers (**BTSA AP)** se prépare en présentiel sur deux ans (1400 heures) :

  Première BTSA AP :
  700 heures (21 semaines) par an au CFA

  Terminale BTSA AP :
  700 heures (22 semaines) par an au CFA, dont trois semaines de stages obligatoire à l'étranger
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** :
  35 heures par semaine

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un bac général, bac professionnel agricole, bac technologique, brevet professionnel (sur étude du dossier)

  Validation des Acquis Académiques (VAA) : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- **L'admission définitive sera déterminée par l'étude du dossier scolaire et d'un entretien obligatoire**
- Déposer votre candidature sur le portail PARCOURS SUP (à l'adresse suivante : https://www.parcourssup.fr de janvier au mars 2027)
  Et avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise, une collectivité, un bureau d'études, un golf, …

  L'inscription au CFA est définitive à la signature du contrat d'apprentissage
- L'apprentissage peut s'effectuer sur deux entreprises sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition
- Le maître d'apprentissage doit remplir des conditions minimales de qualification et d'expérience professionnelle

Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes**
- **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé)
- Une **participation de 50 à 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses

CFA Nature
231 chemin des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA :** 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation :** Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Communiquer dans une langue étrangère (anglais)
- Connaître et gérer la végétation des aménagements paysagers
- Gérer des ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager
- Construire son projet personnel et professionnel
- Module Enseignement d'Initiative Locale (EIL) en lien avec le stage à l'étranger

Le tableau des épreuves est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
  - Le livret d'apprentissage
  - Les rencontres Parents / Employeurs / Apprentis / Formateurs, organisées en janvier
  - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
  - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- La formation est conduite selon le **principe** d'évaluations en Contrôle en Cours de Formation (ECCF) et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT)
- 60% des **épreuves** sont évaluées en CCF et 40% en EPT

Equipements pédagogiques et techniques

- 11 salles de cours
- Informatique :
  - 2 salles (dont une salle DAO/PAO)
  - 10 classes mobiles
- Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
- Installations sportives sur site :
  - gymnase
  - piste athlétisme et terrain rugby
- Exploitation bio, support pédagogique :
  - 1 salle de cours
  - ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
  - magasin de vente à la ferme
- Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
- Halle Paysage et Environnement de 800 m^2 :
  - 2 salles de cours
  - ateliers (bois, métaux et machinisme)
  - aire de pratique de 5000 m^2 dont 500 m^2 sous abri
- Equipements techniques pédagogiques :
  - 2 mini pelles
  - 1 véhicule benne électrique
  - 2 microtracteurs
  - 1 tracteur agricole
  - 1 chariot télescopique
  - 1 motobasculeur
  - 2 tondeuses autoportées
  - 1 simulateur de conduite
  - 25 tronçonneuses
  - Matériel de paysage sur batterie
  - etc…

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **Certificats de Spécialisation**
- **Licence professionnelle**
- **Ecoles supérieurs d'architectes ou d'ingénieurs**
- **Insertion :** ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, assistant concepteur, technico-commercial, responsable d'espaces verts, …



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Membre de : Génération GRAND'R

Version du 10.11.2026

CFA Nature
231 chemin des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com